

MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS

**Siège social : 6-2 Voie Bossuet
Résidence Saint Pol
62005 ARRAS**

**RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

Cabinet Artésien d'Expertise Comptable

Wladimir KOPILOFF

Jean-François POTRIQUET

Experts-Comptables Diplômés

Commissaires aux Comptes

MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS
Association Loi 1901

6-2 Voie Bossuet
Résidence Saint Pol

62000 ARRAS

RAPPORT GENERAL
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2006

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les membres de l'assemblée générale,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale du 3 juin 2004, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association « **Mission Locale en Pays d'Artois** » tels qu'ils sont annexés au présent rapport

- la justification de nos appréciations

- et les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

relatifs à l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2006.

Il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur les comptes annuels précités.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les membres de l'assemblée générale, l'expression de notre parfaite considération.

Clos en notre Cabinet, à Arras
Le 30 mars 2007

Le mandataire social et responsable
technique

W. KOPILOFF,
Commissaire aux Comptes,
membre de la Compagnie Régionale de Douai



MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS
(ancienne Mission Locale de l'Arrageois)

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/2006	Net au 31/12/2005
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres Immobilisations incorporelles	23 936,95	23 936,95	0,00	501,97
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions et agencements	36 894,10	35 474,89	1 419,21	1 892,27
Inst. tech. mat. et out indust				
Autres immobilisations corporelles	263 930,43	235 575,25	28 355,18	28 199,15
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	324 761,48	294 987,09	29 774,39	30 593,39
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	150,00		150,00	462,00
Divers produits à recevoir	6 342,04		6 342,04	8 246,85
Personnel			0,00	0,00
Autres créances (subventions à recevoir)	367 255,41		367 255,41	200 651,10
Débiteurs divers			0,00	0,00
Divers				
Avances sur commande	3 036,00		3 036,00	0,00
Avoir à recevoir	0,00		0,00	0,00
Valeurs mobilières de placement			0,00	0,00
Disponibilités	84 949,80		84 949,80	296 575,13
Fonds d'aides aux jeunes	0,00		0,00	49 798,26
Fonds pauvreté précarité	0,00		0,00	0,00
TOTAL	461 733,25		461 733,25	555 733,35
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	4 049,86		4 049,86	2 407,02
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
TOTAL	4 049,86		4 049,86	2 407,02
TOTAL ACTIF	790 544,59	294 987,09	495 557,50	588 733,76

MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS
(ancienne Mission Locale de l'Arrageois)

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2006	Net au 31/12/2005
CAPITAUX PROPRES		
Réserves réglementées		
Fonds associatifs sans droit de reprise	34 965,54	34 965,54
Report à nouveau	-5 335,29	-1 745,56
Résultat de l'exercice	-979,54	-3 589,73
Subventions d'investissement	62 398,88	48 568,06
Amort. subvention d'investissement	-47 076,97	-34 238,28
Fonds de roulement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	43 972,62	43 960,03
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Prov. pour indemnités de départ en retraite	162 392,80	155 879,00
Fonds dédiés	74 087,47	182 064,29
TOTAL II	236 480,27	337 943,29
DETTES		
Emprunts		
Intérêts courus sur emprunts		
Intérêts courus sur découvert bancaire	0,00	1,99
Découvert, concours bancaires		
Dettes fournisseurs/comptes rattachés	59 874,80	16 543,68
Personnel	10 020,55	1 172,05
Organismes sociaux	55 728,40	50 891,94
Autres dettes fiscales et sociales	28 667,00	21 546,00
Autres dettes	56 970,86	55 998,84
Fonds d'aides aux jeunes	0,00	49 798,26
Fonds pauvreté précarité		
TOTAL III	211 261,61	195 952,76
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance (avances sur subventions notamment pour activités spécifiques)	3 843,00	10 877,68
TOTAL PASSIF	495 557,50	588 733,76

MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS
(ancienne Mission Locale de l'Arrageois)

COMPTE DE RESULTAT

		2006	2005
74	SUBVENTIONS	1 459 802,93	1 475 949,84
741	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION EN ACTIVITE PRINCIPALE		
7411	SUBV. DE L'ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	727 894,42	699 714,75
74111	Fonds de la formation professionnelle	332 332,00	289 710,00
74112	FSE	99 170,78	99 170,71
741	CIVIS	222 558,00	160 515,00
741	CIVIS FIPJ	71 750,29	115 000,00
74113	Autres ministères		
74114	Autres organismes publics(CNASEA)	2 083,35	35 319,04
7412	SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES	536 674,02	517 171,24
74121	Conseil Régional	185 392,00	212 014,00
741220	Subvention du Conseil Général	11 405,80	1 464,00
741221	Apports en nature du Conseil Général		
74123	Communes		
741230	Subvention des communes	339 876,22	303 693,24
742	SUBVENTIONS LIEES AUX ACTIVITES SPECIFIQUES	195 234,49	241 050,64
74251	ANPE PAP ND	52 650,00	52 650,00
74213	Actions santé, logement	26 480,00	31 030,00
74214	Plan Local d'Insertion par l'Emploi fse objectif 3	39 798,65	33 943,27
742141	Sub actions diverses	35 775,00	28 862,49
74215	Sub. CLAP (Région - DRDJS)	18 500,00	18 500,00
74216	Sub. Parrainage (FSE - DDTEFP)	18 300,00	19 063,00
74217	Chargé de Mission Territorial (Région)	3 730,84	4 868,54
74218	AGEFIPH	0,00	5 133,34
74219	DDASS PARADS	0,00	47 000,00
743	SUBV. POUR FRAIS DE GESTION DES FONDS GERES POUR LE COMPTE DES PARTENAIRES LOCAUX (Fonds local d'aide aux jeunes...)	0,00	18 013,21
744	SUBVENTIONS DIVERSES		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 600,00	
76	PRODUITS FINANCIERS	2 715,16	1 551,31
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	22 452,53	14 529,66
7713	Cotisations adhérents	52,00	36,00
7718	Produits exceptionnels	519,76	
772	Produits exceptionnels sur exercice antérieur	9 042,08	3 196,00
777	Quote part subvention d'investissement	12 838,69	11 297,66
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	143 135,37	10 352,40
7815	Reprises de provisions pour risques et charges		
78153	Reprises de provisions pour Départ en retraite		
7874	Reprises de provisions pour fonds de roulement		
7894	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	143 135,37	10 352,40
79	TRANSFERT DE CHARGES	20 044,55	21 928,20
	TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS	1 649 750,54	1 524 311,41
	Résultat de l'exercice (déficit)	979,54	3 589,73
	TOTAL GENERAL DU COMPTE DE RESULTAT SANS APPORTS EN NATURE	1 650 730,08	1 527 901,14
87	Evaluation des contributions volontaires en nature	86 804,25	81 728,04
871	Prestation en nature des Collectivités Territoriales	50 801,25	46 145,04
8711	Prestation en nature de l'ANPE	36 003,00	35 583,00
	TOTAL GENERAL DU COMPTE DE RESULTAT AVEC APPORTS EN NATURE	1 737 534,33	1 609 629,18

MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS
(ancienne Mission Locale de l'Arrageois)

COMPTE DE RESULTAT

		2006	2005
60	ACHATS	23 975,93	22 887,76
6061	Energie (gaz, électricité, carburant, comestible)	1 788,40	1 333,64
6063	Matières, fournitures, petit équipement	3 600,80	5 623,37
6064	Fournitures administratives	7 486,53	6 478,95
60641	Fournitures informatiques	2 632,15	2 177,87
60642	Frais de duplication	7 584,25	6 763,93
60680	Autres matières et fournitures	883,80	510,00
61	SERVICES EXTERIEURS	109 842,08	47 462,49
611	Sous traitance	44 678,45	2 661,67
61105	Participation réseau Mission Locale	1 525,00	1 525,00
613	Locations immobilières et de matériel	35 538,09	28 516,11
614	Charges locatives	3 066,62	2 397,68
615	Entretien et maintenance	8 599,56	4 268,69
616	Primes d'assurance	5 583,32	4 669,32
617	Etudes et recherches	7 341,98	
618	Divers : documentation, frais de colloques, séminaires	3 509,06	3 424,02
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	126 261,67	98 116,69
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	24 149,29	16 644,13
62300	Publicité, publication	19 618,45	4 247,95
62381	Frais de déplacements et autres pour actions jeunes	10 626,76	8 994,35
625	Déplacements, missions, réceptions	34 074,72	28 170,23
626	Frais postaux et de télécommunication	23 213,55	24 062,89
628	Divers	14 578,90	15 997,14
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	98 847,16	81 333,40
631	Taxe sur les salaires	62 791,00	50 508,00
633	Participation à la formation professionnelle continue	27 920,04	24 524,40
6334	Investissement construction	3 471,00	3 229,00
6335	Taxe Travailleurs Handicapés	3 308,00	2 409,00
63513	Taxe ordures ménagères	663,00	663,00
6378	Taxes diverses	694,12	
64	CHARGES DE PERSONNEL	1 116 558,94	1 051 261,49
6411	Rémunération du personnel salarié	781 069,82	730 665,89
64111	Variation Salaires et charges sociales à payer	10 020,55	1 172,05
64412	Variation Salaires et charges sociales à payer N-1	-1 172,05	-3 729,18
64145	Indemnités transactionnelle		16 000,00
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	288 331,08	284 878,49
647	Autres charges sociales	34 446,90	18 526,61
648	Autres charges de personnel	3 862,64	3 747,63
65	CHARGES DIV. DE GESTION COURANTES	93 294,60	23 060,79
66	CHARGES FINANCIERES	57,62	60,87
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	36,67	1 983,11
670	Charges exceptionnelles sur opération de gestion	0,00	9,74
672	Charges exceptionnelles/exercice antérieur	36,67	1 973,37
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	81 855,41	201 734,54
68112	Dotations aux amortissements	21 732,80	19 193,51
68153	Dotations aux provisions pour Départs en retraite	6 513,80	
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels	0,00	476,74
6894	Engagements à réaliser sur subventions affectées	53 608,81	182 064,29
	TOTAL DES COMPTES DE CHARGES	1 650 730,08	1 527 901,14
	Résultat de l'exercice (excédent)		
	TOTAL GENERAL DU COMPTE DE RESULTAT SANS APPORTS EN NATURE	1 650 730,08	1 527 901,14
86	Evaluation des contributions volontaires en nature	86 804,25	81 728,04
861	Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériel)	43 483,34	44 145,04
864	Mise à disposition de personnel	43 320,91	37 583,00
	TOTAL GENERAL DU COMPTE DE RESULTAT AVEC APPORTS EN NATURE	1 737 534,33	1 609 629,18

MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS
(ancienne Mission Locale de l'Arrageois)
Entrée 6 apt 2 voie Bossuet
Résidence St Pol
62000 ARRAS

ANNEXE

Au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2006 dont le total est de 495557,50 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous la forme de compte, dont le total sans apports en nature est de 1 650 730,08 Euros et avec apports en nature est de 1 737 534,33 Euros et dégageant un déficit de 979,54 Euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2006.

Les notes, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

ELEMENT N°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	NOTE N°	NS	NA
1	I REGLES ET METHODES COMPTABLES			
	- Méthode d'évaluation des divers postes du bilan	1		
	- Calcul des amortissements et provisions	1		
	- Changement de méthode	1		
	- Dérogation à l'application d'une prescription comptable	1		
	- Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	1		
	II COMPLEMENTS D'INFORMATIONS			
2	- Etat de l'actif immobilisé	2		
3	- Etat des amortissements	2		
4	- Etat des provisions	2		
5	- Etat des échéances des créances et des dettes			X
6	- Informations et commentaires sur :			X
	01. Eléments relevant de plusieurs postes de bilan			X
	02. Réévaluation			X
	03. Frais d'établissement			X
	04. Frais de recherche appliquée et de développement			X
	05. Fonds commercial			X
	06. Intérêts sur éléments de l'actif circulant			X
	07. Produits à recevoir	3		
	08. Charges à payer	3		
	09. Charges constatées d'avance	3		
	10. Produits constatés d'avance	3		
	11. Charges à répartir sur plusieurs exercices			X
	12. Reprise exceptionnelles d'amortissements			X
	13. Dérogations aux règles d'amortissements des frais de recherche			X
	14. Amortissements des primes de remboursement d'emprunts			X
	15. Ecart de conversion			X
	III ENGAGEMENTS FINANCIERS			
	- Crédit bail			X
	- Engagements financiers			X
	- Dettes garanties par des sûretés réelles			X

NB. : Les informations non produites sont classées NS ou NA suivant qu'elles sont considérées comme non significatives ou que la rubrique est non applicable à l'association.

ANNEXE – ELEMENT 1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendances des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- logiciels : 12 mois
- Mobilier de bureau : 5 ans (20 %)
- Matériel informatique : 3 ans (33,33%)
- Agencements, aménagements divers : 5 ans (20 %)

B) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Informations complémentaires pour donner l'image fidèle :

A) La Mission Locale, suite à la négociation collective annuelle avec les délégués syndicaux, a interrompu au 31/12/2005, le contrat de retraite supplémentaire article 83 du CGI - CNP Anticipa géré par la Caisse des dépôts et Consignation.

La cotisation patronale de 2,10 % est désormais reversée au Comité d'œuvres Sociales (compte 647 autres charges de personnel).

B) Observations :

Il a été tenu compte du règlement n° 99-01 du 16/02/1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

C'est ainsi que les documents présentés font état :

- des fonds dédiés : voir tableau joint
- des contributions volontaires en nature évaluées par le biais des classes 86 et 87 pour un total de 86 804,25 Euros

C) Apports en nature des communes :

Les communes qui mettent à disposition de la Mission Locale des locaux, du personnel, téléphones, photocopieurs... en plus des subventions directes, valorisent ces avantages que nous faisons apparaître au pied du compte de résultat sous la rubrique « évaluation des contributions volontaires en nature » en charges et en produits.

Pour l'exercice 2006 les apports en nature sont évalués à 50 801,25 Euros

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES au 31/12/2006

Ressources	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (Compte 194) (a)	Utilisation en cours d'exercice (compte 789) (b)	Fonds non utilisés à reverser (c)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 689) (d)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (a)-(b)-(c)+(d)
PRS 2004-2005 CPAM Tabac	2004	6 790,00	3 190,00	0,00			3 190,00
PRS REGION 2004-2005	2004	2 040,00	90,50	90,50			0,00
PRS 2005-2006 CPAM Tabac	2005	6 790,00	6 790,00	3 219,10			3 570,90
PRS 2005-2006 REGION	2005	3 400,00	3 400,00	3 035,50			364,50
PRS 2005-2006 REGION	2005	1 700,00	278,22	278,22			
DDJS	2005	3 000,00	3 000,00				3 000,00
Fondation de France Courses à pieds	2005	7 600,00	4 461,19	4 461,19			0,00
Fondation de France Observatoire	2005	4 500,00	4 360,23	2 067,06			2 293,17
DDASS PARADS	2005	50 000,00	47 000,00	38 939,91			8 060,09
FIPJ DIRECTES	2005	70 714,00	66 843,99	66 843,99			0,00
FIPJ INDIRECTES	2005	38 286,00	37 712,00	19 261,74	18 450,26		0,00
FIPJ OLYMPIADES	2005	6 000,00	4 938,16	4 938,16			0,00
CLAP	2006	800,00				800,00	800,00
DRTEFP Démarche qualité	2006	14 100,00				5 103,22	5 103,22
DRTEFP FIPJ	2006	65 478,00				27 212,69	27 212,69
PRS 2006-2007 REGION	2006	4 800,00				4 800,00	4 800,00
PRS 2006-2007 REGION	2006	2 380,00				1 789,02	1 789,02
CAISSE D'EPARGNE	2006	9 270,00				6 704,16	6 704,16
ADSU SANTE	2006	14 300,00				7 199,72	7 199,72
TOTAL		311 948,00	182 064,29	143 135,37	18 450,26	53 608,81	74 087,47

D) Apports en nature de l'ANPE

L'ANPE met à disposition du service Espace Jeunes de la Mission Locale 1 agent à temps partiel.

Pour l'exercice 2006 cette mise à disposition est reprise pour une valeur de 36 003,00 Euros.

E) Information particulière sur le DIF

- Volume d'heures de formation cumulées correspondant au droit acquis au titre du DIF par les salariés : 1092 heures (évaluées à 25776 €)
- Volume d'heures n'ayant pas donné lieu à demande : 1092 heures

ANNEXE – ELEMENT 2 – ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Le lecteur est prié de se reporter au tableau ci-joint.

ANNEXE – ELEMENT 3 – ETAT DES AMORTISSEMENTS

Le lecteur est prié de se reporter au tableau ci-joint.

ANNEXE – ELEMENT 4 – ETAT DES PROVISIONS

Le lecteur est prié de se reporter au tableau ci-joint.

ANNEXE – ELEMENT 5 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat néant.

Détail des Immobilisations et amortissements

ACTIF IMMOBILISE	Valeur au 01.01.06	Variation 2006	Valeur au 31.12.06
BRUTS			
Immobilisations incorporelles			
Logiciels	18 816,63	0,00	18 816,63
Logiciels Espace Jeunes	5 120,32	0,00	5 120,32
Immobilisations corporelles			
Agencements aménagements	36 894,10	0,00	36 894,10
Mobilier	40 761,71	592,98	41 354,69
Matériel informatique	145 865,40	20 320,82	166 186,22
Matériel de bureau	6 787,10	0,00	6 787,10
Matériel audio-visuel	1 733,35	0,00	1 733,35
Matériel d'exposition	2 726,18	0,00	2 726,18
Mat.bureau et informatique Espace Jeunes	9 913,87	0,00	9 913,87
Mat.bureau et informatique Fonds d'Aides	6 573,02	0,00	6 573,02
Mat.informatique Nouvelles Technologies	5 245,19	0,00	5 245,19
Mat.informatique et mobilier PIJ	23 410,81	0,00	23 410,81
	303 847,68	20 913,80	324 761,48
AMORTISSEMENTS :			
Immobilisations incorporelles			
Logiciels	18 314,66	501,97	18 816,63
Logiciels Espace Jeunes	5 120,32	0,00	5 120,32
Immobilisations corporelles			
Agencements aménagements	35 001,83	473,06	35 474,89
Mobilier	36 043,68	1 890,06	37 933,74
Matériel informatique	125 629,75	16 797,47	142 427,22
Matériel de bureau	6 151,23	254,35	6 405,58
Matériel audio-visuel	1 733,35	0,00	1 733,35
Matériel d'exposition	2 726,18	0,00	2 726,18
Mat.bureau et informatique Espace Jeunes	9 913,87	0,00	9 913,87
Mat.bureau et informatique Fonds d'Aides	6 573,02	0,00	6 573,02
Mat.informatique Nouvelles Technologies	5 245,19	0,00	5 245,19
Mat.informatique et mobilier PIJ	20 801,21	1 815,89	22 617,10
	273 254,29	21 732,80	294 987,09

Détail des provisions

PROVISIONS	Valeur au 01.01.06	Variation 2006	Valeur au 31.12.06
Provisions pour indemnités de départ en retraite	155 879,00	6 513,80	162 392,80

ANNEXE – ELEMENT 6 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**CHARGES A PAYER :**

- Personnel 10020.55
- Organismes sociaux 55728.40
- Etat charges à payer 28667,00
- Divers charges à payer 37972,06
- Fournisseurs Fact non parvenues 9143,36

PRODUITS A RECEVOIR : 6342.04

- Divers produits à recevoir : 6342,04

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE : 4049.86

- Location (loyer 01/07) : 2821,02
- location machine à affranchir : 423,90
- charges locatives (01/07) : 218,30
- électricité : 16,98
- documentation générale : 207,14
- frais postaux et de télécommunication : 81,72
- frais de déplacement : 122,40
- actions jeunes frais de déplacement : 158,40

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE : 3843,00

- Conseil Général : RMI : 3843,00

"MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS"

Association de la loi du 1er juillet 1901

**Siège social : 6 – 2 Voie Bossuet
Résidence Saint Pol 62000 ARRAS**

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

Cabinet Artésien d'Expertise Comptable

Wladimir KOPILOFF
Jean-François POTRIQUET

Experts-Comptables Diplômés
Commissaires aux Comptes

"MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS"

Association de la loi du 1er juillet 1901

**Siège social : 6 – 2 Voie Bossuet
Résidence Saint Pol 62000 ARRAS**

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune information visée à l'article L 612-5 du Code de Commerce.

Clos en notre Cabinet, à Arras
Le 30 mars 2007

Wladimir KOPILOFF

Commissaire aux Comptes,
membre de la Compagnie Régionale de Douai

